



CCE de mai 2018 :

Une direction prête à tout, du moment que cela sert "sa" stratégie ...

Il est de plus en plus évident que nous n'avons pas tous les mêmes intérêts au sein de Naval Group. Ce CCE de mai 2018 en aura été une nouvelle démonstration ... Le fossé se creuse entre une Direction Générale qui se prépare à plonger notre entreprise dans une compétition commerciale mortifère et des personnels qui tentent de faire au mieux.

Restitution d'un audit RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) et sur la notation extra-financière pour l'année 2017.

Derrière cet intitulé à rallonge se cache une réalité actuelle du monde des entreprises. Avides qu'elles sont de "bonne communication", celles-ci se sont inventé des systèmes de notation, sensés les classer sur un certain nombre de thèmes. Cela permet ensuite, audit favorable en poche, de faire de la communication positive dans différents médias et/ou à divers occasions.

Si cela peut sembler assez "logique" dans le monde actuel fait de concurrence et de compétition rendant de fait tout indicateur différenciant, faut-il encore que les résultats de ces audits ne prêtent pas à redire.

Quand on sait qu'une entreprise n'engage jamais de dépenses si cela ne sert pas, soit sa "marque", soit sa stratégie, on comprend facilement que ces exercices peuvent vite sombrer dans la pure communication. C'est bien cette dernière impression qu'ont eu les élus CGT...

C'est d'autant plus dommage que, commandités avec sincérité, ces initiatives peuvent éventuellement nous aider à progresser.

Sans être la pire des entreprises, Naval group a de sérieux progrès à faire dans nombre de domaines... Mais cette fois encore, la soif de "communication positive" aura été plus forte que la volonté de s'améliorer. Pas surprenant, mais dommage quand même...

Bilan Social 2017

Ce CCE aura été l'occasion pour la direction de consulter les élus sur le Bilan Social 2017. L'ensemble des élus se sont rassemblés derrière un avis défavorable qui dénonce le recours à plus de travail précaire, la non-maîtrise des forfaits des cadres, l'absence de prise en compte des RPS, mais aussi la gestion des effectifs avec une diminution continue des emplois d'OETAM de Prod.

Information sur le CSPN (Centre de Services Partagés National).

Le fait d'avoir au même moment et dans la même pièce, le responsable du CSPN ainsi que la DRH était une opportunité que les élus CGT ont saisi.

C'est bien sur le thème de "*qui pilote ?*" que les débats se sont concentrés.

En effet, les règles de gestion des personnels en vigueur à naval Group font visiblement l'objet d'interprétations fluctuantes et/ou fantaisistes.

La seule constante notable, c'est que "comme par hasard" les décisions sont quasi-systématiquement défavorables aux personnels.

Bon nombre de personnels et de responsables à la recherche de réponses à leurs problèmes ont assisté ces dernières années à des "parties de ping-pong" entre la DRH et le CSPN, se renvoyant la paternité de telles ou telles décisions.

Il est aujourd'hui encore plus évident que derrière l'apparent amateurisme, se cache en réalité une Direction RH qui fait très souvent prévaloir ses intérêts de gestionnaire aux intérêts individuels et collectifs des personnels.

La Cgt a cependant fait plusieurs propositions pour faciliter les démarches des personnels, traitement des sujets récurrents et édition d'un Guide commun de Gestion Administrative des personnels, proposition acceptée en séance par la direction, affaire à suivre...

Point d'information sur les programmes sous-marins.

Ce point faisait suite à celui qui nous a été fait au sujet des "activité surface" lors du précédent CCE. Sur ce sujet, pas de documents préparatoires, Le Directeur des Programmes fait visiblement partie de ceux qui, dans notre entreprise, s'autorisent à venir tel un Pdg au CCE, les mains dans les poches...

Un point positif à cet échange, la sincérité de notre interlocuteur. Même si certains propos faisaient "mal à entendre", ils ont eu le mérite d'être relativement honnêtes.

Une fois de plus, démonstration nous a été faite que, comme dans tous les autres domaines, toutes les pistes de réflexion sont bonnes du moment qu'elles servent la stratégie décidée au 7^{ème} étage du siège (étage du Pdg).

Comme sur toutes les autres activités, toutes les formes de collaborations extérieures (partenariat, rapprochement, alliances, externalisations, sous-traitances globales, etc.) sont envisageables. **C'est devenu un dogme pour une majorité des responsables de Naval Group !**

Nous avons entendu, au sujet de l'activité sous-marins, ce que nous entendions au sujet de l'activité "navires de surface" il y a quelques années.

Aujourd'hui, pour la direction, rien n'est suffisamment stratégique au point de ne pas être "sous-traitable" à plus ou moins long termes !

Cette logique s'oppose à celle de l'investissement et à l'emploi. Ne laissons pas Naval Group devenir un groupe financier, car lorsque l'on regarde plus souvent en dehors que dans son entreprise, on tue le groupe industriel et donc son activité à petit feu.

En refusant d'investir dans notre outil de travail, la direction nous condamne à la sous-traitance massive, à l'externalisation de notre charge, à la perte de notre maîtrise industrielle, etc. A noter que sur ce sujet, la direction sait faire des prévisions "long terme" puisqu'elle ne s'interdit pas d'avoir recours aux travailleurs Brésiliens pour réaliser nos travaux de coque sur les sous-marins. Elle privilégie quasi-systématiquement les activités internationales aux investissements dans nos établissements !

Il faut mettre fin à cette spirale infernale et changer de politique industrielle, dans l'ensemble de nos activités ! C'est pour cela que la CGT se bat actuellement contre le projet de rapprochement avec Fincantieri et pour l'abandon du projet de filialisation des activités ASM avec Leonardo (torpilles)!

Projet de création d'une société commune et du transfert des activités ASM.

Sur ce dossier qui est étroitement lié à celui du rapprochement avec Fincantieri, les Organisations Syndicales ont unanimement voté une résolution mandatant le secrétaire de CCE pour interpeler officiellement la DGA et le Ministère. Affaire à suivre...

Naval Group, le 25 mai 2018.